

VITICULTURE

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Bulletin n°17
Mardi 5 juillet 2016

Faits marquants

Mildiou : risque en baisse suite aux conditions climatiques passées et prévues.

Black-rot : baisse de la sensibilité des baies en secteurs I et II.

Oïdium : 30% des parcelles présentent des symptômes sur grappes.

Vers de la grappe : premières perforations en secteurs médians (III).

Stades phénologiques :

Photos : CA84



grains de pois (4-5 mm)



fermeture de la grappe

Grenache :

Secteur I (très précoce) : stade baies de 10-12 mm à fermeture de la grappe, stade fermeture majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade baies de 6-7 mm à fermeture de la grappe, stade fermeture majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade baies de 6-7 mm à fermeture de la grappe, baies de 10-12 mm majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade baies de 4-5 mm à baies de 10-12 mm, stade baies de 8-9 mm majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade baies de 4-5 mm à baies de 8-9 mm, stade baies de 6-8 mm majoritaire.

Muscat de Hambourg :

Secteur II (précoce) : stade fermeture.

Secteur III (moyen) : stade 10-15 mm à pré-fermeture.

Secteur IV (tardif) : stade baies de 10-15 mm.

Secteur V (très tardif) : stade baies de 10 mm.

Les cartes de précocité sont accessibles sur le site du CIRAME : www.agrometeo.fr rubrique « Climatologie », choix « Les bilans » « zone de précocité » :

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Elisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Mildiou

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

Mildiou sur feuilles (Photos CA84)



Photos CA84

Mildiou sur grappes

Rot brun : l'envahissement des baies par le mycélium se fait exclusivement par l'intermédiaire du pédoncule. Les baies ainsi atteintes brunissent avec présence de dépression en « coup de pouce ». Les symptômes apparaissent à partir du pédoncule, lieu du départ des nécroses.

Le rot brun peut se confondre avec des coups de soleil. Ces derniers se remarquent toutefois toujours du même côté des baies et les pédoncules ne sont pas affectés.

La fin de sensibilité des baies au rot brun est atteinte quand la baie est vévée.

(extrait du "Guide des Vignobles Rhône Méditerranée")



Territoires Sud Drôme/Enclave des Papes

Analyse du risque

Les conditions climatiques sèches de cette semaine n'ont pas été favorables à de nouvelles contaminations. Le modèle Mistop indique très localement des risques de repiquages de très faible intensité, sur les rares secteurs ayant reçu quelques gouttes de pluie le 29 juin ou le 2 juillet. Ces repiquages seraient observables à partir du 14 juillet.

Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection du modèle Potentiel Système) sont en baisse de 0,5 à 6 points.

Observations

Quelques nouveaux symptômes sont observés, essentiellement sur feuilles, issus des contaminations de la mi-juin.

50% des parcelles observées du 29 juin au 5 juillet ne présentent pas de symptôme sur feuilles, 92% des parcelles observées ne présentent pas de symptôme sur grappes.

Estimation du risque : moyen à fort en cas de pluie.

Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

Les conditions climatiques sèches de cette semaine n'ont pas été favorables à de nouvelles contaminations. Le modèle Mistop indique très localement des risques de repiquages de très faible intensité sur les rares secteurs ayant reçu quelques gouttes de pluie le 29 juin ou le 2 juillet. Ces repiquages seraient observables à partir du 14 juillet.

Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection du modèle Potentiel Système) sont en baisse de 4 à 6 points.

Observations

Quelques nouveaux symptômes sont observés essentiellement sur feuilles, issus des contaminations de la mi-juin.

66% des parcelles observées du 29 juin au 5 juillet ne présentent pas de symptôme sur feuilles, 94% des parcelles observées ne présentent pas de symptôme sur grappes.

Estimation du risque : moyen à fort en cas de pluie dans le nord du territoire et zone Ventoux, faible à moyen en cas de pluie ailleurs.

Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

Analyse du risque

Les conditions climatiques sèches de cette semaine n'ont pas été favorables à de nouvelles contaminations. Le modèle Mistop indique très localement des risques de repiquages de très faible intensité sur les rares secteurs ayant reçu quelques gouttes de pluie le 29 juin ou le 2 juillet. Ces repiquages seraient observables à partir du 14 juillet.

Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection du modèle Potentiel Système) sont en baisse de 0,7 à 4,9 points.

Observations

Quelques nouveaux symptômes sont observés essentiellement sur feuilles, issus des contaminations de la mi-juin.

68% des parcelles observées du 29 juin au 5 juillet ne présentent pas de symptôme sur feuilles, 89% des parcelles observées ne présentent pas de symptômes sur grappes.

Estimation du risque : faible à moyen en cas de pluie sur les secteurs sans symptôme, moyen à fort en cas de pluie sur les secteurs avec symptômes, localement très fort en cas de pluie sur les secteurs de Arles, Tarascon, Aurons et Noves.

Territoire Provence

Analyse du risque

Les conditions climatiques sèches de cette semaine n'ont pas été favorables à de nouvelles contaminations. Le modèle Mistop indique très localement des risques de repiquages de très faible intensité sur les rares secteurs ayant reçu quelques gouttes de pluie le 29 juin ou le 1er juillet. Ces repiquages seraient observables à partir du 14 juillet.

Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection du modèle Potentiel Système) sont en baisse de 0,5 à 5 points.

Observations

De nouveaux symptômes sont observés essentiellement sur feuilles, issus des contaminations de la mi-juin.

60% des parcelles observées du 29 juin au 5 juillet ne présentent pas de symptôme sur feuilles, 97% des parcelles observées ne présentent pas de symptômes sur grappes.

Estimation du risque : faible à moyen en cas de pluie sur les secteurs sans symptôme, moyen à fort en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

Black Rot :

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

Analyse du risque

Les conditions climatiques sèches de cette semaine n'ont pas été favorables à de nouvelles contaminations.

Observations

Quelques nouveaux symptômes sur feuilles et sur grappes sont observés.

Sur 131 parcelles observées du 29 juin au 5 juillet, 26 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 8 parcelles présentent des symptômes sur grappes, parcelles situées majoritairement dans les territoires sud Drôme/Enclave des Papes et Côtes du Rhône/Vallée du Rhône ainsi qu'à l'ouest des Bouches du Rhône (Tarascon, Noves).

Estimation du risque : risque faible sur les secteurs sans symptôme actuellement, fort en cas de pluie sur les parcelles présentant des symptômes actuellement. **Attention : sensibilité maximale des baies du stade nouaison à fermeture de la grappe. Passé le stade fermeture de la grappe, la sensibilité des baies diminue jusqu'au stade début véraison.**



Black rot sur feuille (photo CA26)

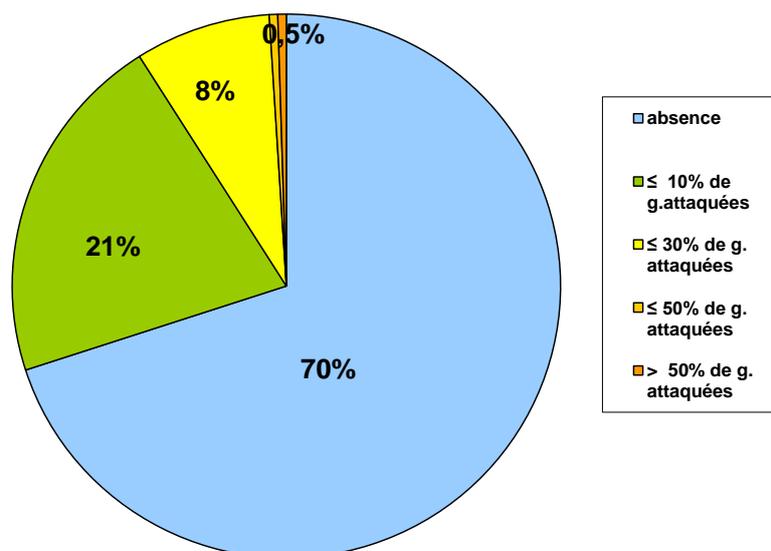


Black-rot sur grappe (photo CA26)

Oïdium

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

Observations : oïdium sur grappes



Sur 152 parcelles observées du 29 juin au 5 juillet, 46 parcelles présentent des symptômes sur grappes.

g=grappes

Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende



Faire les bilans oïdium sur grappes au stade fermeture.

Estimation du risque : en baisse en secteurs I et II, fort sur les autres secteurs de précocité.

Vers de la grappe : eudémis et cochylis – 2ème génération

Éléments de biologie : Cf bulletin n°2

Observations :

Le vol de la deuxième génération diminue en secteur I et II. Les premières perforations sont observées en secteur III. La modélisation ACTIV prévoit le début du vol de la 3ème génération de l'Eudémis entre le 16 et le 19 juillet, les premières larves L3 à partir 7 juillet en secteur IV, du 11 juillet en secteur V.

Estimation du risque : faible à moyen, localement fort.

- 🔍 **Faire les bilans de fin de 2ème génération (foyers de perforations) la semaine prochaine en secteur I.**

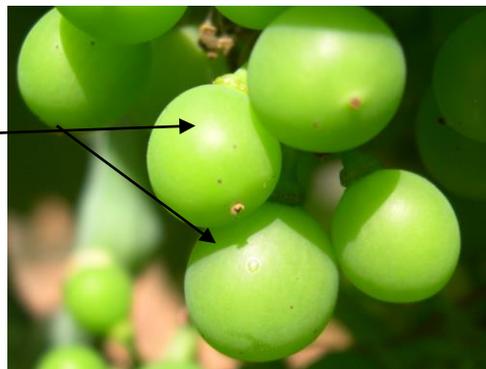


Eudémis adulte



Cochylis adulte

pontes
photo CA 83



larve d'eudémis



perforation

larve de cochylis



Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Eléonore Guinot (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.